

**Communiqué de presse  
2 avril 2025**

**Aux représentant-e-s des médias**

## **Souffrant de mauvaises conditions de plantation lors de sa création il y a 25 ans, le parc Baud-Bovy va être revitalisé pour répondre aux besoins actuels**

**Dans le cadre de son engagement en faveur d'un tissu urbain durable et agréable à vivre, la Ville de Genève mène un ambitieux projet de revitalisation du parc Baud-Bovy. Situé à proximité directe de l'Arve, d'Uni Mail et du quartier de Plainpalais, il constitue un potentiel remarquable pour devenir un véritable poumon vert du centre-ville. Le projet a été présenté aux partenaires.**

Inauguré en l'an 2000 et imaginé comme un espace très architecturé, l'aménagement actuel propose un parc urbain ouvert composé de comprenait plus de 300 charmes disposés en damier. Des jeux pour enfants, un terrain multi-sport et la proximité des immeubles de logement et d'Uni Mail en font un lieu de vie important pour le quartier. Néanmoins, les arbres souffrent de mauvaises conditions de plantation, conduisant notamment aujourd'hui à des problèmes de sécheresse. Tandis qu'une série d'entre eux a déjà dû être abattue par le passé, d'autres sont aujourd'hui morts ou dépérissant.

### **Un nouveau concept pour plus de confort et de biodiversité**

Dès lors, le Service des espaces verts (SEVE) propose de revitaliser le parc et ses plantations, pour assurer sa pérennité. Cette transformation vise à renforcer la biodiversité, améliorer le confort des usagères et usagers, tout en adaptant le lieu et ses plantations aux défis climatiques actuels.

Le projet prévoit un renouvellement raisonné du couvert végétal avec une proposition compatible avec les conditions climatiques d'un parc urbain du 21<sup>ème</sup> siècle et des aménagements en faveur de la faune et la flore locales. Afin de créer un écosystème plus riche et fonctionnel, plusieurs mesures sont mises en place. Des bosquets densément végétalisés d'arbres, d'arbustes et de plantes basses apporteront fraîcheur et couvert aux promeneurs et promeneuses ainsi que des refuges pour la faune, indispensable aux écosystèmes. Les zones de prairie et de sous-bois permettront à la végétation de mieux résister aux épisodes de sécheresse. Un biotope sera réalisé, composé d'un plan d'eau dont le niveau fluctuera au gré de la pluviométrie. Insectes et oiseaux pourront s'y épanouir mais il ne sera pas adapté aux grenouilles rieuses, dont le croassement pourrait déranger le voisinage, ni aux moustiques-tigres, qui se reproduisent principalement dans l'eau stagnante. Cette zone humide jouera un rôle essentiel pour rafraîchir les lieux et y préserver la vie aquatique, sans danger pour les enfants. Le potager et le jardin de la crèche existants seront intégrés au nouvel agencement et l'accès à l'eau repensé.

Des espaces de vie diversifiés et à proximité des plantations sont prévus, ainsi qu'une augmentation du nombre de bancs. L'ombrage sera accru grâce à la densité de plantations en bosquet et aux arbres isolés à grand développement.

### **Une réalisation rapide**

Une phase de consultation a démarré le 21 mars avec une séance d'information aux structures voisines (UNIGE, résidence pour seniors Ernest Ansermet, association de parents d'élèves, Maison de quartier, Association des Habitants de la Jonction...). Cette consultation a permis d'écartier certaines propositions, d'en confirmer d'autres et d'entendre les propositions faites par les différentes structures, tandis qu'une seconde séance aura lieu avec le voisinage en juin ou septembre. Une demande d'autorisation de construire et une demande de crédit seront ensuite déposées afin de pouvoir démarrer les travaux fin 2026. « Revitaliser des espaces verts existants fait partie des solutions pour rendre la ville plus agréable et répondre aux enjeux du changement climatique rapidement et efficacement. En conciliant préservation du patrimoine arboré et adaptation aux usages actuels, ce projet constitue une démarche exemplaire pour des aménagements contemporains et adaptés à la vie en ville », conclut Alfonso Gomez, conseiller administratif en charge de l'environnement.

### **Contact pour les médias :**

Anne Bonvin Bonfanti  
Département des finances, de l'environnement et du logement  
022 418 22 43 ou 079 594 1492, [anne.bonvin-bonfanti@geneve.ch](mailto:anne.bonvin-bonfanti@geneve.ch)